



Commercialisation d'un produit déjà existant

Par **Bubuche**, le **08/08/2009** à **08:51**

Bonjour, ma question concerne la commercialisation d'un produit déjà existant et utilisé pour une autre fonction. Je m'explique mais cela reste un exemple complètement à part. Coca Cola est une boisson vendue et distribuée par Coca Cola. Si quelqu'un découvrait que cette boisson enlève la rouille (je crois même que ce soit vrai lol). Est-ce que cette personne pourrait commercialiser du coca cola dans un emballage différent et le vendre comme dégrissant ? Faudrait-il en informer Coca Cola ? Est-ce autorisé ? PS : mon produit n'a rien à voir avec Coca Cola...